



Périgueux le 25 septembre 2013

Invitation RIS

Cher(e)s collègues,

Comme chaque année vous êtes cordialement invités à participer à la Réunion d'Information Syndicale sur le temps de travail*. C'est un moment d'échanges, d'information, de réflexion et de convivialité ouvert à tous (syndiqués ou non) qui se tiendra pour votre secteur :

**le mercredioctobre 2013
de 9h à 12h
À l'Ecole Élémentaire**

A l'ordre du jour:

1/ Situation générale

- au niveau national : grève du 10 ...
- au niveau départemental : rappel carte scolaire...
-

2/ Audience DASEN du 26 septembre

- questions posées par le SNUipp-FSU
- réponses de l'administration

3/ Refondation, concertation, avenir de l'école

- les rythmes premier bilan d'étape – comité de suivi
- APC
- Consultation nationale sur les programmes

4/ Direction et fonctionnement d'école

- décharges moins de 4 classes, journée de solidarité
- surcharge, manque de temps, remplacement, EVS ...

5/ Vie du syndicat

- stages nationaux, congrès 2013

6/ Questions diverses

* Vous trouverez au verso un modèle de lettre à l'IEN que vous devez lui adresser si vous souhaitez déduire ce temps de réunion de votre temps de service (journée de solidarité, animations pédagogiques, autres réunions)

En espérant vous compter parmi nous.

A bientôt.

Cordialement

Le secrétariat départemental du SNUipp24-FSU

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs d'école et Pégc - Fédération Syndicale Unitaire
Bourse du Travail - 26, rue Bodin 24029 PERIGUEUX CEDEX

Tél : 05.53.08.21.25 Fax : 09.71.70.52.52 Courriel : snu24@snuipp.fr Site : <http://24.snuipp.fr>





*Modèle de lettre à envoyer à l'IEN pour Réunion d'Information
Syndicale sur le temps de travail*

(Textes de référence Art. 5 du décret n°-447 du 28 mai 1982 Arrêté
du 16 janvier 1985)

NOM Prénom :

Poste :

À M. ou Mme l'IEN, circonscription

Conformément à l'article 5 du décret du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de vous informer que
je participerai à la réunion d'information syndicale du mercredi , de 9h à 12h ,
organisée par le SNUipp24-FSU à l'école

J'imputerai ces trois heures sur (précisez) :

- Les heures de concertation
- Les heures de conférence ou animation pédagogique
- Les heures de la journée de solidarité

Veillez agréer, M , l'expression de mes salutations respectueuses.

Date :

Signature :